



Compte Rendu – Réunion téléphonique des OS avec le DI de l'Inter-région Bretagne Pays de la Loire

Le 31 mars 2020 à 10h00

Tout d'abord, lors de leurs prises de parole, l'UNSA met en exergue le fait que chaque unité de surveillance a ses propres contraintes particulières.

Les CSDS, CU et adjoints, optimisent de la meilleure façon possible les services pour répondre au mieux aux missions qui leur sont confiées.

Il est important de souligner que ces mêmes unités ne démissionnent aucunement de leurs missions.

Les agents sont volontaires pour les effectuer.

Simplement, mêmes s'ils se situent en « second rang », ils sont en contact avec la population et sont en droit de se poser quelques questions quant aux éléments apportés par la DG, parfois contradictoires et imprécis, d'une part, et ce sentiment de flicage, parfois, peut-être simplement par manque de communication constructive, d'autre part.

Situation

Données statistiques locales administratives (au 30 mars 2020) pour l'Inter-région Bretagne Pays de la Loire :

- 137 agents présents, cotés, soit environ 20 % des effectifs globaux de l'Inter-région.
- 80 % des agents à domicile (516), confinés, télétravail ou autre situation.
- 16 agents en « quatorzaine ».
- 6 agents malades

Dans l'Est, il est constaté un léger recul des agents absent, à confirmer dans le temps.

En matière de RH les points tranchés :

– Congés : Les agents qui ont déjà posé des congés (congés pris) sont décomptés. Ceux qui sont ou étaient programmés peuvent être annulés

– Le DI confirme : **0 % d'heure de nuit depuis le début du confinement.**

– Rien de nouveau sur les ASA (ne génèrent pas de RTT), en attente de décisions définitives.

– Sortie de la « quatorzaine », rien de définitif pour le moment, une réunion à la DG devrait se dérouler demain 1^{er} avril, en espérant ne pas noyer le poisson.

C'est juste une question de bon sens, après avis médical qui prédomine au niveau local, du médecin de prévention.

– la campagne de mutation est conservée. Les délais de gestion (entretien téléphoniques ou autres pour les postulants) seront modifiés mais la date d'affectation ne changera pas (1^{er} septembre).

– les salaires seront versés en temps et en heure, avec un mode dégradé pour un certain nombre d'agents (moins de 500). Cela ne concerne que les salaires ayant des éléments variables chaque mois. Une note explicative sera transmise.

Cependant, si tous les agents qui gèrent la payent tombaient malade dans l'hypothèse du pire, il risquerait d'y avoir un décalage... ..

– Il faut que tout le monde comprenne que la priorité est le règlement de la paye.

Les agents feront le maximum pour répondre aux questions individuelles transmises via le portail RH.

– En matière de télé-travail, dans cette situation exceptionnelle, il n'est pas interdit dans un couple d'avoir un agent en télétravail et l'autre qui garde les enfants, qu'il y ait une rotation ou une organisation adaptée.

Cependant si un agent est en télétravail c'est pour effectuer un « travail » sinon l'agent passe en AA. Chaque cas est et sera étudié individuellement.

Dédouanement

– Parution des différentes instructions dont chacun a été destinataire notamment sur les importations (12 dossiers d'importations de masques traités ce jour sur Nantes)

Missions prioritaires

– Un certain nombre de notes ont été transmises hier lundi à tous les services. Elles concernent les différentes missions notamment celle de la surveillance, toutes les précautions à prendre lors des contrôles.

– En ce qui concerne les RI, une priorisation est mise en place axée sur une optimisation.

Les directions locales tendent vers une application uniforme des directives en fonction des obligations et prérogatives des sites ou unités de surveillance terrestre, maritimes et aériennes.

La situation commande un certain nombre de décisions, il est compliqué de donner des consignes plus précises aux encadrants.

Il n'y aura pas de répercussions lors de « l'après-Covid ».

Il est de nouveau demandé à ce qu'il n'y ait pas de sur-cotation lors des services, ni de sous-cotation, en semaine ou le week-end, en fonction, bien évidemment des disponibilités au sein de chaque brigade.

Masques

La position de l'administration, pour l'instant est toujours la même.

Les masques FFP1, 2 ou 3 pour la douane restent conformes. Si la filtration est légèrement atténuée, il n'en n'est pas de même pour la protection contre les gouttelettes.

Il faut bien insister sur le fait que les moyens neuf ou anciens ne sont pas efficaces à 100 %. Les utilisateurs doivent toujours être vigilants.

Divers

– Un peu plus de 62 000 masques devraient être livrés à la douane les prochains jours. Les services de santé sont prioritaires.

– Confirmation de la mise en place d'une plateforme nationale de soutien psychologique.
Le soutien local reste en place et à disposition des agents même s'il est plus axé professionnel.

– Tous les agents n'ont pas accès à l'application courrier pour des raisons variées. Il appartient à chaque Chef de Service de transmettre par courriel aux agents concernés les notes et circulaires qui les intéressent.

– Sentiment d'isolement :

Le DI ne souhaite pas faire de sur-communication. Il envoie, malgré tout, régulièrement un courriel d'information aux agents.

L'intérêt de la communication par l'encadrement intermédiaire :

le DI n'est pas opposé à un audio-conférence initiée par la DR avec les divisions, les différents responsables de services et unités de surveillance

– Le Gel Hydro-alcoolique, le DI reconnaît qu'il y a des difficultés d'approvisionnement, il faut signaler par avance les demandes, surtout pas au moment des ruptures que ce soit pour les Gels, les gants ou autres.

Armel CHESNAY
Secrétaire Interrégional UNSA Douane
Bretagne Pays de la Loire

